

POINT DE VUE

Par Gestman-Geradts Jacob

Le talent en héritage?

Le talent est-il transmissible de père en fils, d'une mère à sa fille?

Très souvent on parle du talent de ses enfants, qui ressemble à son propre talent ou au talent d'un grand-père ou d'une grand-mère.

Difficile de le dire : dans le domaine de la psychologie on ne cesse de se poser la question anglo-saxonne "Nature or Nurture", sur les influences génétiques ou sociales ou familiales. Si un des parents se met aux pinceaux, nous auront plus de chance qu'un des enfants s'enthousiasme pour les beaux arts. Mais cet engouement pourrait-il être dans les gènes également!

Jean-Sébastien BACH ne fut pas le seul membre de la famille BACH à être musicien. Au moins une dizaine d'autres furent surdoués en la matière. Pas comme le grand maître lui-même évidemment, mais en tout cas plus musicaux que la plupart d'entre nous.

Mais attention, les BACH musiciens se trouvèrent sur plusieurs générations, et parfois ils furent des cousins et pas père et fils. Donc la question se pose : lorsqu'on a du talent, quelle est la chance qu'un de ses parents ait le même talent? Pour y répondre il faut connaître la proportion de personnes douées. Estimons-la pour la peinture à environ 12%, ce qui signifie qu'environ 1 personne sur 8 aura du talent. Chaque personne a deux parents, ce qui double la chance d'avoir au moins un parent talen-

tueux (1 sur 4). Une chance d'1/8 pour une personne quelconque d'être talentueuse, signifie que (même sans l'héritage d'un talent) la chance d'avoir un de ses parents doué est déjà environ 25%. Tout le monde a quatre grands-parents, ce qui quadruple la chance d'avoir au moins l'un d'eux habile. Avec une chance d'1/8 d'être doué et avec 4 grands-parents, tout le monde a environ 50% chance d'avoir un de ses grands-parents fort en la matière.

Avec chaque génération, le nombre d'ascendants se double : moi-seul, mes 2 parents, mes 4 grands-parents, mes 8 arrière-grands-parents, ... etc. Il est extrêmement improbable qu'il ne se trouve pas une seule personne talentueuse parmi ses ancêtres.

Doubler le nombre de ses ascendants nous mène à des chiffres astronomiques. Prenons par exemple Charlemagne qui régna autour de l'an 800. Ce qui veut dire il y a plus de 1200 ans, ce qui donne environ 48 générations. Quand'on double soi-même 48 fois, on obtient un nombre d'ancêtres de 14 chiffres qui commence avec 1407... Ce qui excède bel et bien le nombre de personnes qui ont vécu sur notre Terre depuis sa création par le "Big Bang". La solution de cette énigme est qu'on trouvera des doubles dans chaque arbre généalogique. Quand les familles Dupont et Dufour ont vécu dans un village pendant plusieurs générations consécutives, il est fort probable que les Dupont et les Dufour se marient plusieurs fois, normalement à leurs insu à cause d'un délai de plusieurs

génération entre les deux mariages.

Mais la chance d'être un descendant de Charlemagne est presque 1 sur 1, pour chaque Européen. La chance d'être un descendant de Clovis est encore plus grande, puisqu'il régna plus tôt, à l'an 500. En faire la preuve est beaucoup plus difficile que simplement faire ce calcul et cela par manque de documents écrits.

Mais tout ces calculs prouvent qu'il faut être extrêmement prudent d'attribuer un talent à l'un de ses parents. Parce que, si tout le monde peut être un descendant de Charlemagne, quels sont ses talents qui ont survécu au travers des générations et seraient encore présents dans chacun de nous? La réponse est: quasiment zéro. Parce que Charlemagne ne fut pas notre seul ancêtre. Le nombre d'ascendants de chacun de nous égale le "phantasillon" et chacun de ce "phantasillon" d'ascendants a contribué en égalité à notre patrimoine génétique actuel. Parler d'hérédité inclut la Fête des Gros Chiffres.

Moins grand que le nombre d'ancêtres est le nombre de chromosomes qui sont porteurs des talents, dans le cas où ils sont transmissibles génétiquement. Chaque personne possède 22 paires de chromosomes + deux chromosomes X pour la femme ou 22 paires + un chromosome X et Y pour l'homme. Simplifions le nombre à 23 paires. Quand papa et maman font un petit bébé, le nouveau né aura la moitié des

chromosomes de sa maman et l'autre moitié de son papa. Les grands-parents contribuent statistiquement à 25 % des chromosomes de leur petit enfant. "Statistiquement", parce que il est improbable mais bel et bien possible qu'un des grands-parents n'y contribue pas du tout et que l'autre double son influence sur le patrimoine génétique du bébé.

Par exemple, le patrimoine génétique de la jeune maman comprend 50% du patrimoine de la grand-mère et l'autre 50 % vient du grand-père. Pour faire l'œuf, les cellules maternelles se partagent en deux. Il est possible que tous les chromosomes du grand-père ou de la grand-mère se trouveront du côté non-utilisé de la ligne de démarcation génétique. Avec 23 paires de chromosomes, une telle chance est de 0.00001% *¹.

Avec seulement 23 paires de chromosomes et un partage en deux pour chaque génération, il est inévitable que certaines caractéristiques des ancêtres disparaîtront dans les descendants. Ce qui est clair quand on remarque que les parents contribuent pour 50 %, les grands-parents pour 25 %, les arrière-grands-parents pour 12,5 % aux chromosomes et ainsi de suite. Les générations précédentes y ajoutent par personne que 6,25 % et 3,125 %. Mais tandis que la nature ne s'occupe que des chromosomes entiers, un ancêtre n'y peut constituer un

1- Sans prendre en compte les histoires de gènes dominants ou récessifs. (NDE)

seul chromosome en entier. Cinq générations avant le nouveau-né on trouve 32 ancêtres présents. Il n'y a pas de place pour 32 chromosomes dans le patrimoine génétique de l'enfant. Il est inévitable que l'enfant n'hérite rien d'au moins 9 de ses 32 ancêtres de la 5ème génération avant lui, dans le cas le plus équitable. Comme expliqué plus haut, il est possible que le partage des chromosomes soit beaucoup moins régulier. Prudence au niveau de l'hérédité sur plus de 5 générations!

Soyons aussi prudents envers les histoires familiales transmises de "bouche à oreille" :

— Tonton Jean vous raconte que son arrière grand-père dessinait et aurait reçu un prix dont on a oublié le nom et le rang exact. De telles histoires sont comme des rumeurs pendant une guerre : elles sont rarement exactes. Il est bien possible que l'arrière grand-père en question n'a reçu qu'une couronne en carton de son instituteur.

Par exemple : Moi, j'ai une mère qui joue du piano et qui était chanteuse lyrique. Mon père est technicien et moi, je suis un ingénieur et je dessine. Rien n'est plus simple que de rapporter mon talent de dessiner à la famille d'artistes du côté de ma mère. Sa tante chantait aussi, tandis que mon grand-père paternel fut technicien comme mon père. Mais rien n'est moins vrai. Après 20 ans de recherches, j'ai trouvé environs 60 artistes dans la famille, parmi lesquels figurent Rembrandt et Ary Scheffer, peintre à la cour de Louis-Philippe, qui est encore honoré par son propre Musée de la Vie Romantique à Paris, situé dans sa dernière maison. En plus, il se trouve

des peintres de la cour de Louis-Napoléon dans mes ascendants, mais... pas du tout du côté maternel comme on s'y attendrait, mais du côté paternel, de la famille des techniciens!

Une soixantaine d'artistes depuis l'an 1500 : un bon score? Retournons aux calculs : 500 ans égale environ 20 générations, ce qui égale 524288 ancêtres directs, les doublures exclues, ce qui ne signifie qu'un faible pourcentage de 0.011 % de mes ancêtre fut artiste. Encore moins, parce que Rembrandt n'avait qu'un fils Titus, qui à son tour n'avait qu'une fille Titia qui mourut jeune. Il n'existent pas de descendants direct de Rembrandt! Il fit parti de la famille par alliance! Chacun qui déclare être un descendant direct de peintres comme Rembrandt ou Van Gogh est un menteur. Plusieurs grands peintres n'avaient pas de descendants.

Le score d'artistes peintres et sculpteurs est encore plus bas que cet avaré 0,011 % parce que il est rare qu'un peintre soit mon ancêtre direct. Dans le cas des deux frères, par exemple l'un artiste-peintre et l'autre forgeron, je suis rarement le descendant de l'artiste, presque toujours du forgeron. Mais par contre : une vocation d'artiste se poursuit très souvent pendant plusieurs générations et dans le cas où une ligne se bloque, on s'allie à une autre famille qui prend le relais artistique.

Ce qui indique à son tour l'influence de la vie sociale ou des passions communes. Comment expliquer que mon frère ne fait que des dessins de jolies femmes, comme moi? Pourquoi son épouse Cosa Dhers fait-elle des peintures, ainsi que ma propre Edith?

Pourquoi la maman d'Edith est-elle une illustratrice renommée. Pourquoi son grand-père fut sculpteur dans la même ville que les sculpteurs faisant partie de ma famille? Je ne le sais que depuis quelques mois. Je n'ai jamais vécu dans cette ville, mais récemment j'ai pu constater que ma famille et la famille de ma partenaire y furent des confrères en 1880. Quand on y pense, on trouve des coïncidences inexplicables.

Sans doute, la réalité se trouve quelque part entre les deux extrêmes de l'influence sociale pur sang et l'influence génétique à 100 %. Le fils d'un musicien ne sera pas agriculteur. Ce n'est pas interdit, mais de tels cas sont rares. On trouve les nouveaux agriculteurs surtout

parmi les fils d'agriculteurs actuels. Et ce qui est valable pour les agriculteurs, est applicable aux artistes. Les musiciens sont-ils doués pour le métier d'agriculteur? Faut-il être plus doué pour le métier d'agriculteur que l'on doit être doué pour le métier d'artiste pour l'exercer? Je ne le sais pas. Beaucoup de gens ont eu pas mal de succès en travaillant comme avocat, dentiste ou charpentier et après leur retraite ils commencent une seconde carrière. Cette fois c'est une carrière artistique. Il ne faut jamais exclure les multiples talents, ni des talents inexploités, ni l'héritage des talents, ni l'influence de la vie sociale.

Gestman-Geradts Jacob